



# Réunion publique – PVD de Mehun-sur- Yèvre

24-05-2023

Réunion publique de présentation du  
programme Petites villes de demain

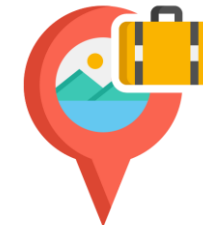


# Petites villes de demain, qu'est-ce que c'est ?

Petites villes de demain est un programme destiné aux communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de faiblesses.

PVD a pour ambition de redynamiser les villes centre en donnant aux Maires de communes rurales, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire sur la durée de leur mandat.

Le programme englobe des thématiques qui traitent des enjeux actuels :



Le programme est piloté par l'ANCT, mais les projets sont eux définis à l'échelle locale en fonction des besoins et spécifiques des territoires.

La ville de Mehun-sur-Yèvre a d'ores et déjà défini une liste de projets qui seront conduits dans le dispositif Petites villes de demain.

## L'ANCT :

Organisme qui a pour objectif d'accompagner les collectivités dans leurs projets, sur un large champ thématique – Agence Nationale de Cohésion des Territoires



# Quels liens entre Bourges Plus et Mehun-sur-Yèvre ?



L'agglomération de Bourges Plus intervient et finance les actions dans le cadre de ses compétences et à travers l'embauche du chef de projet Petites Villes de Demain dont « *le rôle est de renforcer les équipes auprès des élus, pour mener à bien leur projet de revitalisation tant sur le plan stratégique que sur les actions opérationnelles* » (ANCT).



Mehun-sur-Yèvre a été retenue par les services de l'État pour devenir membre du dispositif « Petites Villes de Demain » afin de redynamiser la commune et principalement le centre-ville.

Le rôle de Mehun est fondamental puisque la commune est maître d'ouvrage sur un grand nombre d'action.

## Les compétences de l'Agglo :

**Compétences obligatoires :** Dév. Éco ; l'aménagement de l'espace communautaire ; Equilibre social de l'habitat ; politique de la ville ; etc...

**Compétences optionnelles :** voirie ; eau ; protec. de l'environnement et du cadre de vie.

**Compétences facultatives :** archéologie ; incendie et secours , enseignement sup. ; etc...



# Des actions basées sur un diagnostic



- Tissu commercial riche et diversifié dans le cœur de ville
- Diminution de la vacance, mais transformation des locaux en logements
- 25,25% de commerces vacants
- Réduction des métiers de bouche et augmentation de l'offre de service (agences immobilières / banques, assurances)
- Périphérisation de la consommation et de l'implantation des entreprises.
- Locaux vacants non attractifs et loyers souvent trop chers pour Mehun
- Freins à la création et reprise d'entreprise
- Situation économique non favorable
- Discontinuité des devantures commerciales



## Indicateurs

- Evolution de la vacance commerciale dans le cœur de ville.
- Diversité de l'offre (type d'offre, secteurs, enseignes, ...).
- Nombre de création et reprises de commerces.
- Evolution de la fréquentation commerciale en cœur de ville.
- Fréquence des animations organisées par l'Association des Commerçants et par la commune.

# Des actions basées sur un diagnostic



- Typologie de logements attractif, car souvent avec jardin.
- Globalement les logements sont bien entretenus
- Plus de 70 logements vacants en centre-ville
- Logements vacants souvent dégradés et/ou très dégradés.
- Rénovation énergétique des logements nécessaire
- Les logements au dessus de commerces sont souvent vacants, car sans entrées indépendantes.
- Ravalement des façades recommandé pour rendre attractif le centre historique
- Modernisation et adaptation du parc locatif



## Indicateurs

- Taux de vacance des logements dans le centre-ville.
- Prix des loyers dans le centre-ville
- Nombre de logements neufs ou réhabilités construits dans le périmètre ORT et en dehors.

La population peut être consultée afin de conforter certains indicateurs

# Des actions basées sur un diagnostic



- Sites touristiques reconnus et infrastructures existantes de qualité à diversifier
- Canal de Berry à Vélo favorise le développement touristique de la commune
- Richesse patrimoniale, culturelle environnementale importante (Château Charles VII, Porte de l'Horloge, Parcs et Jardins, Canal, ...)
- Des travaux ont déjà été réalisés aux abords des monuments
- Le patrimoine peut présenter des signes de fragilité pouvant nuire à attractivité et l'image locale
- Le « petit » patrimoine et le patrimoine privé nécessite d'être valorisé

## Indicateurs

- Fréquentation des infrastructures touristiques



La population peut être consultée afin de conforter certains indicateurs

# Des actions basées sur un diagnostic



- La mobilité se développe (Agglo Bus, REMI, train) et peut être étoffée (voies cyclables, aires de covoit', pôle gare, etc...)
- Services publics nombreux
- L'excellent réseau associatif avec des infrastructures pouvant être modernisées.
- Poursuivre la restructuration urbaine afin d'avoir une continuité et une homogénéité dans les aménagements
- L'adaptation de la commune au réchauffement climatique permettrait d'améliorer le cadre de vie et l'attractivité (ilots de fraîcheur, végétalisation, rénovation énergétique, ...)



## Indicateurs

- Surface végétalisée
- Surface désimperméabilisée
- Nombre et typologie des bâtiments publics rénovés
- Evolution des classements énergétiques
- Linéaire de voies douces et cyclables créés
- Fréquentation des infrastructures des mobilités

La population peut être consultée afin de conforter certains indicateurs

# Le programme d'action PVD

Le programme d'action se décline en 4 axes stratégiques

1

Lutter contre la vacance commerciale et densifier l'environnement économique de proximité

2

Lutter contre la vacance des logements et développer une offre attractive de l'habitat

3

Développer l'attractivité et étoffer l'offre touristique

4

Améliorer le cadre de vie et encourager les mobilités alternatives





# Les projets structurants de la revitalisation



Foncière de redynamisation

1

1



Aide à l'Implantation Commerciale (AIC)

1

2



Mise en place d'une OPAH-RU

2

1

2

2

Opération Bailleurs Sociaux

2

3

Requalification du 82 – 84 rue Jeanne d'Arc

Maitre d'ouvrage



Offrir un point d'accueil aux cyclotouristes du Canal de Berry à Vélo dans l'Agglomération Bourges Plus en aménageant la Maison Éclusière



Diagnostiquer la Porte de l'Horloge et la Collégiale et poursuivre la mise en valeur des monuments

1  
3

2  
3

3  
3

Accompagner le développement d'un lieu artistique à multiples fonctions : La Fabrique des Arts

3  
4

Elaborer une étude du quartier du Gué Marin



Améliorer le cadre global du camping municipal

3  
5

3  
6



Diversifier l'offre à destination des campingcaristes



4

1



Conforter les trames vertes, bleues et noires identifiées par Bourges Plus



4

2

Améliorer la performance énergétiques des bâtiments publics



4

3

Végétalisation et îlots de fraîcheur



4

5

Favoriser les mobilités alternatives



4

4

Poursuivre l'aménagement de la Place du 14 juillet



4

6

Développer une structure nautique sur le bassin de vie



# Et concernant le financement du programme ?

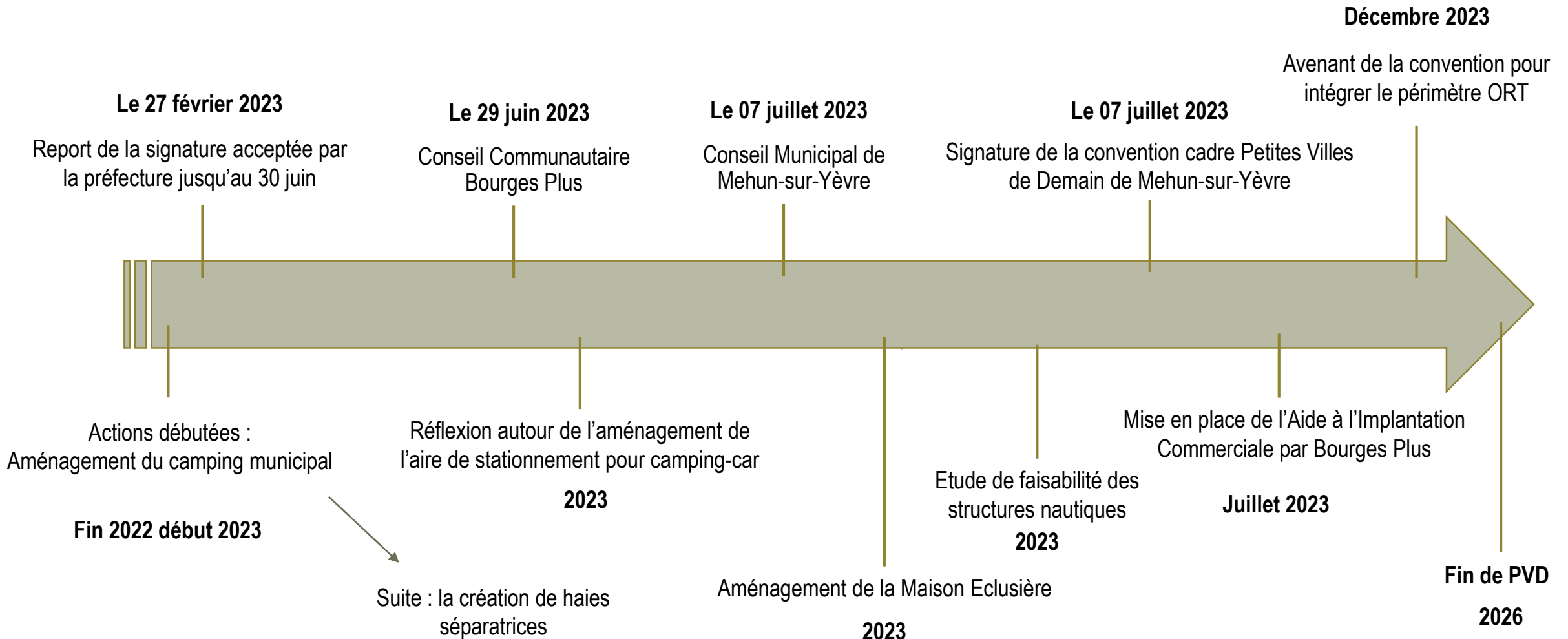
Les actions retenues visent à mobiliser les partenaires « traditionnels »

Mais aussi des partenaires privés :  
Entreprises internationales / Nationales / Régionales  
Et surtout locales



Outre l'aspect financier, de nombreux partenaires peuvent apporter un soutien en ingénierie à travers la réalisation d'études permettant de mieux définir et orienter les projets en fonction des contraintes et opportunités

# Quand-est-ce que tout ça débute ?





# Des questions ?

